



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Commission de l'économie du  
**développement  
durable**

## **Avis et recommandations n°9**

### **Economie de la sobriété**

Consommer moins ou consommer  
différemment ?

Septembre 2023

*Les rapports et synthèses de la Commission de l'économie du développement durable sont élaborés en s'appuyant sur l'expertise de ses membres et les échanges en son sein. A défaut de consensus absolu sur tous les aspects des sujets abordés, ils visent à construire une vision partagée de leurs enjeux.*

*Cette synthèse s'appuie sur les deux auditions, le 9 mai 2023 de Katheline Schubert, et, le 22 juin 2023 de Sylvain Boucherand et Albert Ritzenthaler du CESE, et de la discussion à laquelle a donné lieu la présentations de leurs études :*

*-Sobriety. Contribution à l'ouvrage du CEPR « Peace not pollution. How going green can tackle both climate change and toxic politics », 2023*

*- Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?*

## Economie de la sobriété

### Consommer moins ou consommer différemment ?

1- Alors que les dégradations du climat, des sols et de la biodiversité s'accroissent, la thématique de la sobriété est devenue centrale dans les débats sur la protection de l'environnement. Au-delà du renforcement nécessaire de l'ambition, le fait de mettre en avant un vocable nouveau, autre que celui de consommation soutenable par exemple, suggère certaine rupture par rapport aux approches ou instruments existants. Mais laquelle : critique-t-on les politiques effectives ou les politiques recommandées par les économistes, telles que présentées dans le rapport Blanchard-Tirole (2022) ? de quels instruments parle-t-on, sachant que les débats économiques portent sur leur dosage dans les différents contextes, non sur le principe d'une combinaison ? envisage-t-on un recours accru à la contrainte pour établir cette sobriété ? Vise-t-on par-là essentiellement le partage de l'effort entre ménages et entreprises ?

Ces malentendus que recèle le terme de sobriété doivent être levés pour ne pas accroître les confusions, lui donner une portée opérationnelle et en assurer l'acceptabilité. A cet égard, les développements récents en économie de l'environnement fournissent un angle d'attaque intéressant car, d'une part il y a un certain consensus sur ce que l'on peut entendre comme étant les approches conventionnelles, et d'autre part beaucoup de travaux récents s'intéressent aux ressorts des comportements individuels et sociaux qui élargissent les perspectives.

#### ***Une définition économique stricte distinguant entre efficacité économique et sociale versus transformation des préférences***

2-L'analyse économique des problèmes de protection de l'environnement s'est construite au début du XX<sup>e</sup> siècle sur le constat que les comportements des agents économiques généraient des impacts dont ils n'intégraient pas les coûts pour la société, d'où l'excès de pollutions et la dégradation des actifs naturels. Le remède s'en déduit : il faut responsabiliser tous les agents économiques au coût des dommages à l'environnement dont ils sont à l'origine, par la tarification des nuisances ou par d'autres instruments (subventions, normes, meilleure information des consommateurs), pour modifier les choix à tous les niveaux concernés, des processus de production, des équipements et choix technologiques, et des usages.

Dans ce cadre conceptuel, l'objectif est de stimuler des substitutions vers les produits non polluants et ainsi modifier les structures des modes de production et de consommation. La modération des usages et des consommations carbonées fait donc partie intégrante de l'efficacité « économique et sociale » qui est visée, dès lors que celle-ci se définit par rapport à l'ensemble des coûts, marchands et non marchands,

des biens et services consommés. Ainsi, instaurer un bonus-malus pour susciter des glissements de gamme fait partie des politiques conventionnelles.

### ***Des mécanismes non conventionnels pour réduire la demande de biens polluants***

3-Les développements en économie comportementale conduisent aujourd'hui à envisager des politiques de natures différentes, se situant en dehors de la mécanique de l'orientation des choix à préférences des consommateurs supposées données. En effet, la consommation de biens polluants peut relever d'une forme d'addiction (ou de biais cognitif) et être marquée par des dimensions culturelles et sociales susceptibles d'évoluer (ex. penser qu'avoir telle type de voiture poserait un statut social).

4-Ceci conduit : à mobiliser des instruments spécifiquement dédiés tels que les « nudges » pour la sensibilisation ; à renforcer les politiques d'information des consommateurs ; à s'assurer que les politiques publiques ne génèrent pas d'injonctions contradictoires (comme cela fût le cas avec les premières versions du bonus-malus, qui subventionnaient les véhicules diesel sans même obliger de filtre à particules, tout en stigmatisant leurs impacts sanitaires) ; et qu'elles fournissent les infrastructures nécessaires conditionnant les changements de comportements, tels que le recours aux modes de transports dits doux.

5-L'expérience dont on dispose montre qu'il y a un véritable potentiel à mobiliser ce type de leviers mais que ce n'est pas la panacée, notamment parce que les impacts sont parfois transitoires (par exemple, si les efforts sont vite jugés unilatéraux) et parce que leur mise en œuvre suppose la disponibilité de solutions alternatives. Surtout, les politiques de labellisation sont soumises à une exigence de confiance, que détruit toute suspicion de greenwashing.

### ***Regards croisés***

6-La définition que retient le CESE<sup>1</sup> est plus large puisqu'elle considère toutes « les mesures d'organisations collectives et de pratiques du quotidien qui évitent et réduisent la demande en énergie, matériaux, sol et eau, tout en assurant le bien-être pour tous dans les limites planétaires », ce qui intègre aussi bien la modification des structures de consommation à préférences données que l'évolution de ces dernières. En revanche, sa définition de l'efficacité est plus restrictive en ne portant que sur les modes de production, alors que l'analyse économique qui précède considère que l'orientation des structures de consommation au regard des dommages environnementaux induits en fait partie tout autant.

---

<sup>1</sup> Rapport et avis : « Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ? » ; Albert Ritzenthaler rapporteur, janvier 2023

Ceci étant posé, la plupart de ses recommandations et pistes pour infléchir les comportements recourent largement celles tirées de l'analyse économique, en particulier :

- la nécessité de garantir une sobriété juste, ce précepte concernant à la fois la tarification des nuisances (qui généralement nécessite qu'une part de sa recette soit utilisée pour accompagner les transformations ou les rendre acceptables), les mesures réglementaires (souvent aussi régressives que la tarification sans compensations), et les mesures comportementales non conventionnelles, quand leur mise en œuvre est plus facile par les ménages aisés,
- contrôle indépendant de l'information donnée aux consommateurs,
- nécessité d'agir aussi côté production,
- mise en avant d'une sobriété n'obérant pas les libertés de choix, co-construite, possible et désirable, donc à l'opposé d'une restriction délibérée du pouvoir d'achat, que l'analyse économique juge excessivement coûteuse en termes de bien-être pour une même ambition environnementale. Certes l'expérience du Covid montre qu'à court terme un confinement a de forts impacts, mais pour aboutir à zéro émissions nettes par ce moyen, il faudrait in fine confiner toute l'année.

7-La mise en exergue des complémentarités entre les différentes approches ne doit pas ignorer d'éventuelles contradictions, la mise en œuvre de politiques d'incitations dites extrinsèques (incitations monétaires) pouvant évincer les motivations intrinsèques individuelles à se préoccuper du bien commun. Cependant, ces dernières ne sont pas suffisantes pour relever le défi climatique, qui nécessite donc des politiques fortes pour obtenir des réductions substantielles. Mais ceci signale la nécessité de penser soigneusement les articulations entre les différentes incitations individuelles et avec les dimensions sociales.